Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID : 023-222309627-20221219-CD2022_0100-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

DELIBERATION N°CD2022-12/3/14 DOSSIER N°5481

VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS - GARANTIE DEPARTEMENTALE

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et

Logement

RAPPORTEUR: M. Patrice MORANCAIS

OBJET : VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS - GARANTIE DEPARTEMENTALE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

VU le rapport CD2022-12/3/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental, VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID: 023-222309627-20221219-CD2022_0100-DE

DÉCIDE,

De donner un avis favorable à la vente de sept (7) logements H.L.M, propriété de l'OPH CREUSALIS, situés au :

- 10 Rue André Malraux commune de GUERET
- 4 Lotissement Les Mirabelles commune de JARNAGES
- 9 Les Riollets commune de CHENIERS
- 7 Rue Claude Monet commune de BENEVENT L'ABBAYE
- 12 Avenue de la Liberté commune de BONNAT
- 14 Rue des Pommiers (Logt n°7) Lotissement de la Croix de l'Arbre commune de SAINT-LAURENT
- 2 Route d'Azat (logt n°6) commune de BENEVENT L'ABBAYE

D'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de chaque dossier.

M; Patrice MORANCAIS, en tant que Président de CREUSALIS, ne prend pas part au vote Mmes Marie-Thérèse VIALLE, Delphine CHARTRAIN, MM Valéry MARTIN, Guy MARSALEIX, Philippe BAYOL (ayant donner pouvoir à Mme Armelle MARTIN), Elus siégeant au Conseil d'Administration de CREUSALIS, ne prennent pas part au vote

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET